
Quartiers pilotes prévention des déchets

Cc du Bassin Auterivain Haut-garonnais

Rd 820 - Zi Robert Lavigne
Pont de Clêche
31190 Auterive

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Lise Nemeth

l.nemeth@ccla31.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMIVOM de la Mouillonne s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets en 2011. Pour sensibiliser les ménages à la prévention des déchets, une opération "quartier pilote" a été testée dans 3 quartiers pavillonnaires de 100 foyers, dans 3 communes différentes à dominante rurale au printemps 2013.

Le choix des quartiers s'est fait en accord avec les élus locaux. Sur une commune, nous avons essayé de nous appuyer sur les présidents de lotissements.

Les ménages ont été avertis de l'opération par courrier et pour une commune, conviés à une réunion publique. Les ambassadrices ont rencontré les gens en porte à porte. La discussion s'engageait sur le thème de la prévention des déchets, s'appuyant sur 2 guides spécialement imprimés pour l'occasion. Les gens étaient invités à mettre en pratique des gestes de prévention.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs étaient :

- tester une méthodologie de sensibilisation des ménages à la prévention des déchets, basée initialement sur du porte à porte et voir comment l'adapter à grande échelle.
- recueillir un certain nombre de données (taux de Stop Pub, taux d'équipement en composteurs, tonnage produit) pour établir des indicateurs (état initial) et les confronter aux données disponibles par ailleurs,
- établir un contact terrain et donner des informations sur la prévention, le tri et autres questions,
- être à l'écoute des préoccupations des usagers.

Résultats quantitatifs

80% (soit 242 foyers) ont été facilement "visités" en réalisant le porte à porte préférentiellement les lundis et vendredis après midi et fin de journée ainsi que le mercredi en 15 journées de travail.

Les contacts ont permis de faire progresser le taux d'équipement en Stop Pub de 13% et le taux d'équipement en composteurs de 7.5% sur les quartiers pilotes.

Résultats qualitatifs

Les ambassadrices ont été très bien reçues par les usagers (préalablement prévenus par courrier). En revanche la réunion publique a remporté peu de succès (même si un apéritif suivait la réunion). De la même façon le relais par les présidents de lotissement a été très faible.

Le terme "prévention des déchets" demande à être explicité.

Un des problèmes qui est apparu est le système de distribution des composteurs (qui se faisait uniquement dans les locaux du SMIVOM) : parmi les gens intéressés par un composteur, peu ont concrétisé l'acte d'achat (moins de 20%).

A partir de ce constat nous avons fait évoluer nos pratiques. Les ambassadrices sont devenues régisseurs pour les composteurs. Ce qui permet aux usagers d'acquérir directement sur place des composteurs lors des opérations de promotion du compostage.

Nous avons observé un écart entre les taux d'équipement (en Stop Pub par exemple) obtenus par ailleurs (par exemple par la Poste) et les taux d'équipement constatés sur le terrain. Cela est probablement dû à l'échantillonnage.

MISE EN OEUVRE

Planning

février 2013 : présentation de l'opération aux élus des communes pressenties

mars : réunion avec les présidents de lotissement (sur 1 commune)

avril : distribution d'une lettre signée conjointement du SMIVOM et du maire de la commune concernée dans chaque boîte aux lettres de chaque quartier pilote + réunion publique dans l'une des trois communes

d'avril à juin 2013 : porte à porte

juin : pesée des ordures ménagères résiduelles sur tout un quartier pilote

septembre et octobre 2013 : restitution des résultats obtenus dans chacune des 3 communes, auprès des élus

novembre 2013 : relance auprès des gens potentiellement intéressés par les composteurs (livraison immédiate)

Moyens humains

côté SMIVOM : 2 ambassadrices pour un total de 2 mois de travail environ

1 élu sur une commune a participé au porte à porte (environ 5 équivalents jours)

1 à 3 élus par commune pilote pour au moins 2 réunions

Moyens financiers

environ 250 € de frais d'impression pour les documents distribués

coût d'achat des composteurs vendus

La rentabilité est obtenue en 5 ans environ.

Moyens techniques

édition spéciale de 2 guides : un guide de la prévention des déchets et un guide de la prévention des déchets de jardin

Partenaires mobilisés

3 présidents de lotissement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Expérience tout à fait reproductible.

Difficultés rencontrées

Engager une discussion sur la prévention des déchets à l'aide de documents dédiés, en porte à porte.

Le porte à porte initialement prévu a évolué. Les ambassadrices ont assisté à des évènements tels que la réunion des nouveaux arrivants sur l'une des communes, et un apéritif de lotissement sur une autre, dans l'objectif de concrétiser l'achat de composteurs.

Recommandations éventuelles

Nécessité de prévenir les foyers de l'action par courrier (avec photo de l'ambassadrice)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | MENAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Février 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON

veronique.mathevon@ademe.fr

Direction régionale Occitanie